Projet Interreg Transfrontalier COPROSEPAT

Coopération transfrontalière en promotion à la santé et éducation du patient en milieu rural

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE
COPROSEPAT
Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Wallonie familles santé handicap AVIQ
Co-financeur du projet

RÉPERTOIRE DES SERVICES DISPOSANT D'OUTILS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Belgique
France

AVANT PROPOS

Les maladies chroniques sont, dans nos sociétés occidentales, les principales causes de mortalité de nos populations.

Les traitements administrés pour soigner ces pathologies représentent plus des trois quarts des dépenses des systèmes de santé.

Aujourd'hui, ces pathologies se développent de manière importante dans les pays les moins développés de la planète.

Pour en améliorer la prise en charge, il est indispensable d'intégrer dans les programmes de soins l'apport du patient qui est le premier observateur et acteur de l'évolution de son état de santé. Le patient atteint d'une affection chronique doit pouvoir apporter sa connaissance, son expérience, son ressenti sur son état de santé.

Au travers du programme Interreg V FWV, le projet COPROSEPAT vise à atteindre de tels objectifs dans le cadre de la coopération sanitaire transfrontalière initiée depuis trois décennies au sein de l'espace frontalier rural franco-belge. Celui-ci est doté de sept territoires de santé transfrontaliers dénommés ZOAST qui améliorent l'accès aux soins des patients résidant dans ces territoires. Le projet COPROSEPAT veut renforcer cette prise en charge transfrontalière au moyen des actions suivantes :

- L'élaboration d'un portrait de territoire pour permettre une connaissance fine de l'état de santé des populations et de l'offre de soins.
- Un recensement des services de prévention et d'éducation thérapeutique du patient qui sont primordiaux et essentiels à la prise en charge responsabilisée des patients atteints d'affections chroniques.
- Une prise en compte des moyens et des pratiques développées en éducation thérapeutique pour favoriser un échange de bonnes pratiques tant au niveau des professionnels de santé que des patients.
- Le développement d'une action d'éducation thérapeutique transfrontalière dans le cadre de l'insuffisance cardiaque, première cause de mortalité.
- Une amélioration de la prise en charge des patients vulnérables atteints de pathologies chroniques au moyen d'une étude préalable de la littérature en ce domaine et le développement d'actions éducatives adaptées aux spécificités de ce type de patientèle.
- L'intégration de projets d'éducation thérapeutique dans un territoire transfrontalier classé désert médical.

Le projet qui s'étale sur la période allant du 1er avril 2019 au 31 décembre 2022 repose sur un partenariat solide composé principalement de l'Observatoire Européen de la Santé Transfrontalière (OEST), l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (ORS GE), l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg, la Mutualité Socialiste du Luxembourg, le Groupe Vivalia, l'Hôpital de Mont-Saint-Martin Groupe SOS Santé, le CHU UCL Namur, l'asbl COTRANS, la Mairie de Givet, l'UGECAM Ardennes, CHRONILUX, etc.

La présentation du projet et les travaux réalisés ainsi que le partenariat que développe ce projet sont accessibles sur le site internet : **https://coprosepat.eu/**

Répertoire des services disposant d'outils en matière de prévention et promotion de la santé

Belgique - France

Droits d'auteur et référence de la publication

Service public provincial, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg encourage la diffusion et la reproduction de l'information contenue dans cette publication à la condition qu'une mention claire et explicite de ce rapport et de la (des) source(s) soit faite.

Veuillez faire référence au présent document de la manière suivante : Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg · Répertoire des services disposant d'outils en matière de prévention et promotion de la santé - Belgique et France· 2021· Arlon, 2021

Éditeur responsable

Pierre-Henry Goffinet, Directeur général provincial
Place Léopold, 1 – 6700 Arlon

Édition

Novembre 2021

Colophon

Coordination

Charles-Henri Boeur

Rédaction du répertoire

Charles-Henri Boeur

Relecture

Michel Bonnefoy, Astrid Brolet, Léonore Collinet, Valérie Eliard,
Céline Lefebvre, Cindy Leobold, Patricia Steifer

Infographie et communication

Province de Luxembourg/Anne Segers

Remerciements

À l'ensemble des relecteurs et du groupe de travail Interreg Coprosepat

Introduction

Ce répertoire a pour but de recenser les principaux services disposant d'outils en matière de prévention et promotion de la santé.

Pour chaque service, une note de synthèse explicative ainsi qu'un lien vers le site internet est proposé.

Ce répertoire a été constitué sur base de nos connaissances actuelles. Il ne s'agit pas d'un relevé exhaustif et peut tout à fait être complété à la demande.

Belgique

1

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé de Wallonie (CLPS)

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé sont des organismes agréés pour coordonner, sur le plan local, la mise en œuvre du programme quinquennal et des plans communautaires de promotion de la santé. Ces services répondent aux demandes de tous les acteurs du ressort de leur territoire. Les CLPS ont pour missions de :

- Accompagner les acteurs de leur territoire dans le développement de la promotion de la santé dans leurs projets ;
- Promouvoir la mise en œuvre des programmes de médecine préventive avec les acteurs concernés sur leur territoire ;
- Initier ou participer au développement de réseaux, de partenariats, d'intersectorialité en promotion de la santé ;
- Soutenir la collaboration entre les acteurs en promotion de la santé ;
- Sensibiliser et accompagner les autorités locales dans l'intégration de la promotion de la santé dans leurs politiques ou plans territoriaux ;
- Valoriser les bonnes pratiques locales et les diffuser afin de favoriser leur transférabilité ;
- Réunir régulièrement les opérateurs en promotion de la santé en vue d'évaluer l'implémentation du plan.

Un Centre Local de Promotion de la Santé est agréé dans chacun des arrondissements ou groupes d'arrondissements suivants : Brabant wallon, Nivelles, Ath - Tournai - Mouscron - Comines (Hainaut occidental), Charleroi - Thuin , Mons - Soignies , Huy - Waremme , Liège , Verviers , Namur - Dinant - Philippeville (Namur), Arlon - Bastogne - Marche-en-Famenne - Neufchâteau - Virton (Luxembourg).

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé constituent entre eux une Commission d'avis des projets locaux, chargée de donner un avis sur les programmes d'actions et sur les recherches en promotion de la santé menés à l'échelle locale.

Chaque CLPS dispose d'un centre de documentation reprenant un ensemble d'ouvrages de prévention et de promotion de la santé. Les différents sites des CLPS sont consultables à l'adresse suivante : **http://sante.wallonie.be/?q=transfert-competences-sante/organismes-agrees-organes-avis**

2 Le Service de la Province de Luxembourg

Le Service de la Province de Luxembourg produit et diffuse de l'information sociale et sanitaire à destination des professionnels et du grand public au moyen de différents services et activités :

Un Centre de documentation sociale, composé de plus de 12.000 documents empruntables (livres, revues, jeux, dvd...) ou en libre consultation. Le Centre de documentation sociale a pour objectif de mettre au service des travailleurs psycho-médico-sociaux, des étudiants et des enseignants des outils d'information, de documentation et de réflexion (ex : newsletter mensuelle).

La base de données Luxembourg Réseau Social : **www.lureso.be**. Lureso.be répertorie plus de 1.200 institutions et organismes actifs en province de Luxembourg dans le domaine psycho-médico-social. Le service accorde beaucoup d'attention et de soins à la récolte des données et vise à proposer une information complète, accessible et fiable.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante :
http://www.province.luxembourg.be/fr

A savoir que la Province de Luxembourg dispose également d'un réseau de bibliothèques et ludothèques disponible sur le site : **www.bibliotheques.province.luxembourg.be**

3 Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)

L'AViQ a pour ambition de proposer à chaque Wallon des réponses adaptées à ses besoins en matière d'aide, d'accompagnement, de bien-être et de santé, pour lui permettre de mener une vie de qualité, tout en simplifiant ses démarches et en veillant à l'amélioration de la qualité de ses services. L'AViQ met à disposition un centre de documentation spécialisé avant tout sur les différents handicaps et l'intégration des personnes handicapées. Le bien-être, la santé, la famille sont aussi présents. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.aviq.be/handicap/documentation/documentation/index.html**

4 UCL Reso

L'UCL RESO est le service universitaire de promotion de la santé de l'Université catholique de Louvain. Sa principale mission est de renforcer les savoirs des intervenants de promotion de la santé, qu'ils/elles soient professionnels, décideurs ou scientifiques, et de soutenir la prise de décision interventionnelle et politique en partageant les connaissances en promotion de la santé. Si on se rend sur leur site Internet **https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/irss/reso**, il est possible :

- D'accéder à la base de données DOCTES. Il s'agit d'une base de données documentaire en ligne partagée avec cinq autres associations. Elle rassemble environ 70.000 ressources documentaires en promotion de la santé ;
- D'accéder au Centre de documentation. Spécialisé en promotion de la santé, le centre de documentation est situé à l'Institut de recherche santé et société (UCLouvain) à Bruxelles ;
- D'avoir accès à une veille scientifique. La veille du RESO est une surveillance active des nouvelles ressources documentaires issues de la littérature scientifique ou professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé. Ces ressources sont catégorisées par thématiques permettant aux lecteurs de plus facilement trouver les dernières nouveautés en fonction de leurs intérêts. Les thématiques suivies de près par le RESO ont été identifiées pour leur caractère transversal dans le champ de la promotion de la santé et en suivant notamment certaines priorités des plans régionaux en la matière. Alimentée par la base de données DOCTES gérée par le RESO et ses partenaires, la veille présente pour chaque thématique les 15 dernières ressources ajoutées. Sur le site du RESO, vous avez accès au titre de la ressource, à sa date d'ajout dans la veille ainsi qu'à son résumé. Il est possible d'effectuer une recherche par thématique transversale, par thématique spécifique, par public ou par milieu de vie ;
- D'apporter un appui aux acteurs : l'équipe du RESO peut venir en appui aux intervenants du champ de la promotion de la santé à différentes étapes du processus de planification d'une activité, d'un projet ou d'un programme.

5 Fédération Wallonne de Promotion de la Santé (FWPS)

La Fédération Wallonne de Promotion de la Santé rassemble des acteurs de promotion de la santé et a pour objectif de co-construire et de défendre une vision commune de la promotion de la santé en Wallonie, de porter et faire connaître les valeurs, les missions, les méthodes et les thématiques de travail du secteur. La FWPS regroupe plus de 50 associations, actrices de la promotion de la santé sur le territoire de la Wallonie. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.fwpsante.be**

6 Les Observatoires de la Santé en Wallonie

Les Observatoires de la Santé sont des organismes provinciaux. On compte un Observatoire ou assimilé dans les 5 Provinces wallonnes. Leurs missions principales sont :

- La récolte de données de santé publique provenant des enquêtes, études, campagnes réalisées aux niveaux européen, national et provincial ;
- Leur interprétation, afin d'identifier les problèmes de santé publique prioritaires ;
- Leur diffusion vers les décideurs politiques, en vue d'aider à la prise de décision ;
- La sensibilisation des décideurs politiques, des professionnels de la santé et de la population à l'importance de la prévention ;
- La mise en place de programmes d'actions pertinents répondant aux besoins de la population.

Pour ce faire, les Observatoires disposent de bibliothèques scientifiques plus ou moins importantes en fonction des Provinces. La population peut faire appel à eux pour traiter une problématique de santé. A titre d'exemple, le site de l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg : **http://www.province.luxembourg.be/fr/prevention-sante.html?IDC=3067#.XrE01J4zbIU**

7 PIPSa

PIPSa est le site web de l'Outilthèque Santé, un programme de promotion de la santé de Solidaris, financé par les Régions wallonne et bruxelloise. Il est piloté par le Service Promotion de la Santé de Solidaris avec l'aide d'un réseau de partenaires.

Le service propose :

- Un projet en prévention et promotion de la santé avec votre public ;
- Un centre de documentation ;
- Une aide méthodologique à la conception d'outils de prévention et promotion de la santé, à partir de la démarche formalisée sur www.creerunoutil.be;
- Des formations autour de la conception d'outils et leur utilisation en prévention et promotion de la santé ;
- Une analyse de la qualité d'outils en toute indépendance.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **http://www.pipsa.be**

8 Sipes-ULB pour la collecte et l'analyse de données

Le but du Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES) de l'École de Santé Publique de l'ULB est de participer activement à une définition de politiques et de programmes de promotion Fédération Wallonie-Bruxelles par :

- La participation au développement d'un système d'informations sanitaires, en privilégiant les données relatives à la promotion de la santé, l'éducation à la santé et le bien-être ;
- Le développement d'activités de collecte, d'analyse, de production et de diffusion de données centrées plus particulièrement sur les comportements et leurs déterminants ;
- La participation au développement de la promotion de la santé en appuyant ses politiques et ses programmes d'actions.

Un système d'informations en promotion de la santé nécessite la création, la gestion et la mise en commun de bases de données. Cela requiert l'identification de données sanitaires utiles et pertinentes, leur présentation sous une forme accessible pour favoriser leur utilisation dans la définition des politiques, la planification et l'évaluation des interventions.

Concrètement, les activités du SIPES concernent principalement :

- La production de données (organisation d'enquêtes quantitatives ou qualitatives, gestion et analyse de bases de données, accompagnement à l'informatisation de données,...) ;
- La diffusion de données à travers la production de divers outils (brochures, fiches synthétiques ou techniques,...) et la présentation de données (colloques, conférences locales,...) ;
- L'aide technique et méthodologique au Gouvernement, aux dispositifs de promotion de la santé (Conseil supérieur de Promotion de la Santé, CLPS,...) et aux organismes qui développent des actions de promotion de la santé (aide à la collecte et l'interprétation de données, avis d'expertise, transmissions de données,...) ;
- L'implication du service dans différentes instances et groupes de travail pour la mise en place de la politique de promotion de la santé.

L'ensemble des activités du SIPES participe au développement de la Promotion de la Santé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces activités s'effectuent en complémentarité avec les autres services communautaires (UCL-RESO, APES-ULg, ASBL Question Santé) qui ont pour mission d'apporter une assistance logistique et méthodologique permanente en matière de formation, de documentation, de communication, de recherche ou d'évaluation. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **http://sipes.ulb.ac.be**

9 ASBL Cultures&Santé

Cultures&Santé est une association sans but lucratif de promotion de la santé, d'éducation permanente et de cohésion sociale, située à Bruxelles et active en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle a pour objet social l'amélioration de la qualité de vie des populations dans une perspective d'émancipation individuelle et collective. Son travail vise à permettre aux individus et à la collectivité d'agir sur les déterminants sociaux, économiques, environnementaux et culturels de la santé, en privilégiant l'engagement des populations dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne alliant choix personnel et responsabilité sociale.

L'association met en œuvre et soutient plus spécifiquement des actions à destination des personnes vivant dans des contextes où les inégalités sociales se font particulièrement sentir (parmi elles, les personnes migrantes). Ces projets se réalisent avec les populations concernées et avec les relais institutionnels de différents secteurs.

Cultures&Santé développe une expertise dans la réalisation d'outils pédagogiques et documentaires. Au travers de ceux-ci, l'association vise au final à augmenter la puissance d'agir et l'esprit critique des populations dans un cadre d'animation collectif et multiculturel.

Cultures&Santé possède également son propre centre de documentation. Celui-ci est spécialisé sur des thématiques articulant la santé, les inégalités et l'altérité. Il met à disposition des ressources pédagogiques et documentaires (ouvrages, périodiques, brochures, articles, outils pédagogiques) et accompagne les usagers dans la connaissance et l'utilisation de ces ressources.

Le centre de documentation est destiné aux professionnels de la promotion de la santé et de l'éducation permanente et plus largement aux acteurs du champ médico-social, aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants.

Il développe une série d'outils documentaires (bases de données, catalogues, dossiers thématiques…) que vous pouvez exploiter à partir de ce site. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.cultures-sante.be**

10 Eurotox

L'ASBL Eurotox est un observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles qui assure aussi la mission de Sous-point focal du réseau REITOX (Réseau Européen d'Information sur les drogues et les toxicomanies) pour l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT).

Il est possible de consulter les publications d'Eurotox, les publications belges, les publications internationales mais également la revue de presse d'Eurotox. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://eurotox.org**

11 Question Santé ASBL

L'ASBL Question Santé est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projets et de communication.

- Elle met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés ;
- Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des besoins et des évolutions sociétales ;
- Question Santé se mobilise et contribue à la réalisation de projets collectifs en matière de santé, de leur définition à leur évaluation.

Chaque année, Question Santé édite une série de publications périodiques. Celles-ci sont gratuites et s'inscrivent dans le cadre de ses missions.

En promotion de la santé, on peut ainsi retrouver le Bxl Santé qui se décline en plusieurs magazines numériques intitulés e-Mag Bxl santé et en un dossier annuel ; la revue Bruxelles Santé Info ; la newsletter Fax Santé Communes et enfin l'e-Journal PSE. Du côté du service d'éducation permanente, sept brochures sont réalisées chaque année. Elles sont présentées dans la newsletter Education Permanente.

Toutes les publications périodiques éditées par Question Santé, y compris celles diffusées en format papier, sont présentées dans la newsletter Question Santé et sont consultables à l'adresse suivante : **https://questionsante.org**

12 Fonds des Affections Respiratoires ASBL (FARES)

Le FARES est une association sans but lucratif qui se consacre à la prévention et à la gestion du tabagisme, à la lutte contre la tuberculose et à l'information sur d'autres affections respiratoires chroniques.

Le FARES dispose d'une bibliothèque mettant à disposition de nombreux documents, périodiques, livres, articles de presse, outils pédagogiques et ludiques, CDs, DVDs…

Ces documents abordent principalement la thématique du tabagisme (sevrage tabagique, prévention, tabagisme passif, aspects législatifs...) et également la tuberculose, l'asthme, les allergies ainsi que la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive).

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.fares.be/fares**

13 Plate-forme interfacultaire pour l'Emancipation sociale, la santé des Populations, la Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition (ESPRIst-ULiège)

ESPRIst a pour projet de former, analyser, informer et innover afin de favoriser l'équité d'accès aux services sociaux et de santé ainsi qu'aux initiatives citoyennes.

Cette expertise pluridisciplinaire est mobilisée pour co-construire des réponses aux demandes, attentes des associations et des mouvements citoyens, des pouvoirs publics, des entreprises locales ou à vocation sociale. Réciproquement, la mutualisation et la capitalisation des pratiques de ces acteurs peut servir à ensemencer la recherche et à enrichir les connaissances scientifiques.

ESPRIst-ULiège est notamment agréé par la Wallonie (AViQ) et la Fédération Wallonie Bruxelles (ONE) comme Service d'appui méthodologique et scientifique auprès des acteurs de promotion de la santé et des services de promotion de la santé à l'école. Il fournit également une liste de publications scientifiques et outils de santé. Toutes les informations sont consultables aux adresses suivantes :

- **https://educationsante.be/apes-ulg/**
- **https://www.esprist.uliege.be/cms/c_5257802/fr/esprist**

14 Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

L'ONE est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles (Communauté française de Belgique) pour toutes les questions relatives à :

- L'enfance ;
- Aux politiques de l'enfance ;
- À la protection de la mère et de l'enfant ;
- À l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant ;
- À l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité;
- À la surveillance médicale de l'enfant assurée par le médecin et l'infirmier du service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE).

Sur ce site, vous trouvez toute une série de brochures par thématiques, consacrées principalement à la jeune enfance. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.one.be/public**

15 Centre Communautaire de Référence pour le dépistage des cancers (CCR)

Le CCR est une ASBL agréée, chargée de piloter le programme de dépistage du cancer du sein et celui du cancer colorectal en Wallonie.

Les missions concernent la sensibilisation des publics cibles, l'information/formation des acteurs, la mise en place des procédures de fonctionnement et l'évaluation des programmes.

Des dépliants, brochures et publications sont disponibles sur le dépistage du cancer du sein, le cancer colorectal et le cancer du col de l'utérus. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.ccref.org/pro**

16 Fédération des maisons médicales

La Fédération des maisons médicales regroupe plus de 120 maisons médicales en Belgique francophone.

Elle représente un mouvement pour une société plus solidaire, plus équitable et socialement juste.

Elle a pour objectif général de promouvoir une politique de santé basée sur un système de santé organisé à partir des soins de santé primaires, et en particulier de soutenir les maisons médicales constituées d'équipes pluridisciplinaires qui cherchent à fonctionner selon un modèle de centre de santé intégré (CSI).

Il est possible de visualiser les publications « santé conjuguée ». Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.maisonmedicale.org/-Documentation-.html**

17 L'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

L'INAMI met à disposition sur son site Internet un moteur de recherche des publications. Ces dernières peuvent être triées par groupe cible, par thème, par type de publication et par date de mise à jour. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.inami.fgov.be/FR/publications/Pages/default.aspx**

18 NADJA

Le Centre NADJA est spécialisé depuis 1980 dans le traitement et la prévention des dépendances.

Il est subsidié par la Wallonie. L'association se propose de promouvoir le rôle actif de chacun dans son milieu personnel ou professionnel dans le but de contribuer au mieux-être des usagers de drogues et de leur entourage.

Dans cette optique, l'association s'est fixé différents objectifs:

- Aider les usagers de drogues à devenir acteurs de leur changement en les accompagnant dans leur recherche d'équilibre ou d'alternatives à leur consommation ;
- Proposer aux parents et aux proches une écoute et un accompagnement pour les aider à se mobiliser par rapport à leur situation ;
- Contribuer au changement de mentalités afin que les usagers de drogues puissent être reconnus dans leurs droits et leurs devoirs de citoyens ;
- Favoriser la mobilisation des compétences, la synergie et la complémentarité des différents acteurs par le biais d'informations, de sensibilisations, de formations et de supervisions de programmes de prévention ;
- Centraliser et diffuser les connaissances par le biais d'un centre de documentation spécialisé.

Il dispose d'un centre de documentation. Celui-ci rassemble 11.700 documents, livres et articles de revues spécialisées, traitant de différentes dépendances. Ouvert à tout public, le centre est fréquenté par les étudiants, les enseignants, les professionnels et futurs professionnels de la prévention et du traitement.

Le centre de documentation est partenaire du réseau Ressources&Doc (Réseau Liégeois des centres de documentation et de ressources), de la base de données partagée Biblio-Drogues et de Webdoctes, réseau documentaire coordonné par RESOdoc, centre de documentation de l'unité RESO de l'Université Catholique de Louvain.

La base de données documentaire peut être consultée sur le site **https://www.nadja-asbl.be/le-centre-nadja/**

19 Education Santé

Education Santé est une revue mensuelle publiée par la Mutualité Chrétienne. La Wallonie et la COCOF financent cette publication, de même que son site internet. Cette revue est au service des intervenants francophones en promotion de la santé. Tous les articles sont consultables à l'adresse suivante : **http://educationsante.be**

20 Réseau IDée

L'ASBL Réseau IDée - Information et Diffusion en éducation à l'environnement - existe depuis 1989. Réseau des associations actives en l'Education relative à l'Environnement (ErE) en Wallonie et à Bruxelles, il compte plus de 120 membres.

Le Réseau IDée offre aux enseignants, animateurs, formateurs, éco-conseillers, parents, citoyens... une information claire et centralisée sur l'ErE : les outils pédagogiques existants, les organismes d'éducation à l'environnement actifs en Wallonie et à Bruxelles, leurs activités (animations, formations, stages, balades...), les démarches pédagogiques…

Pour ce faire, le Réseau IDée met à disposition du public deux centres de documentation, propose un accompagnement et des conseils personnalisés, fait circuler l'info (outils, adresses…) via : le site www.reseau-idee.be, le magazine Symbioses, diverses newsletters, des inventaires de stages et de formations, ou encore le webzine Mondequibouge.be.

Par ailleurs, afin de favoriser le partage d'expériences et faire évoluer la réflexion au sein du secteur de l'ErE, le réseau organise des réunions d'échanges, des débats, des journées de réflexion. Il promeut aussi les positions stratégiques de l'ErE au travers d'un dialogue avec les pouvoirs publics. Tous les articles sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.reseau-idee.be**

21 Le Centre de Documentation Santé de Bruxelles

Constitué sur base d'une collaboration volontaire et d'une étroite coordination entre ses partenaires, le Réseau Bruxellois de Documentation en Promotion de la Santé existe depuis mars 2000.

Souvent encore, le grand public ne sait pas où s'adresser lorsqu'il cherche une information sérieuse et valide dans le domaine de la promotion de la santé. L'idée d'un réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé est née avec la volonté d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation.

Dans ce répertoire, préparé/élaboré par les bibliothécaires et les documentalistes du réseau, chaque centre de documentation présente l'éventail des services proposés, les documents disponibles, l'horaire d'accueil et les conditions d'utilisation. La 3e édition de ce répertoire a été réalisée grâce à l'aide des Mutualités chrétiennes et de la Mutualité socialiste – Solidaris qui gèrent respectivement les projets 'Éducation Santé' et 'Outilthèque Santé' au profit de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous les articles sont consultables à l'adresse suivante : **http://www.rbdsante.be**

22 Promo Santé & Médecine Générale asbl (PSMG)

PSMG soutient et accompagne la démarche de Promotion de la Santé et de Prévention dans la pratique des Médecins généralistes, en partenariat avec les acteurs de la santé : les usagers, les professionnels et les décideurs.

Les objectifs de l'asbl sont de :

1. Renforcer les connaissances et les compétences des médecins généralistes ;
2. Améliorer l'organisation du travail et le bien-être de la profession ;
3. Promouvoir les approches qui favorisent l'empowerment des patients.

PSMG propose, en collaboration avec ses partenaires, dont la Société Scientifique de Médecine Générale et la Fédération des maisons médicales, de multiples activités aux médecins généralistes en Belgique francophone, quelque soit leur pratique :

- Des modules de formation pour les GLEM, les DDG, les maisons médicales…
- La diffusion d'outils du mois de promotion de la santé et de prévention ;
- Le développement d'outils et de support de référence : affiche, fiche info patient…
- L'organisation d'évènements, des Grandes Journées, sur des thèmes de prévention et de promotion de la santé ;
- La rédaction et la diffusion d'articles ;
- Promouvoir le travail en réseau à travers notre répertoire, le Carnet des Cercles ;
- Accompagner les démarches de promotion de la santé et de prévention dans les cabinets, les maisons médicales.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://promosante.be**

23 Fit your mind

Fit your mind est une asbl qui propose des activités pysiques adaptées. Il s'agit d'activités physiques basées sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires. Tous les participants partagent le but commun de tendre vers une aisance physique personnelle dans leur vie quotidienne en (ré)adoptant un mode de vie physiquement actif.

La mission principale de l'asbl est d'offrir des activités collectives, créatives, ludiques, respectueuses et validées scientifiquement afin de stimuler l'envie de bouger, d'échanger, de transmettre et de se faire plaisir.

L'asbl s'adresse à ceux et celles qui veulent garder ou adopter un mode de vie actif, les seniors, ou personnes avec une maladie chronique ou des troubles de la coordination.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **www.fityourmind.be**

France

1

Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé (Fnors)

La Fnors, association régie par la loi de 1901, est née en 1988 de la volonté des Observatoires Régionaux de la Santé (ORS) de disposer d'une structure qui les représente collectivement et assure la coordination des travaux qu'ils mènent en commun.

Depuis plus de 30 ans, la Fnors joue un rôle de facilitateur pour les ORS en favorisant l'accès aux données, en proposant des outils et méthodes, en mutualisant des compétences et en organisant des formations pour les professionnels des ORS.

La Fnors assure un rôle de représentation auprès des partenaires nationaux (ministère chargé de la santé, autres ministères et administrations centrales, fédérations, organismes et instances diverses dont notamment les producteurs de données...). Elle participe à la mise en valeur des travaux menés dans chaque ORS ou en collaboration entre plusieurs ORS. Elle renforce la position du réseau parmi les acteurs de l'observation sanitaire, sociale et médico-sociale. Elle participe également à diverses instances décisionnelles ou consultatives de Santé publique France, de l'Institut national du cancer, de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, de la Société française de santé publique...

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.fnors.org**

2 Observatoires Régionaux de Santé (ORS)

Depuis le début des années 80, les ORS sont présents dans chacune des régions françaises. Ils sont portés, à une exception près, par des associations à but non lucratif administrées par des personnes issues de la société civile aux profils diversifiés.

L'objectif principal des ORS est d'observer et documenter l'état de santé des populations à l'échelle régionale et aux multiples déclinaisons infrarégionales, dans le cadre d'une mission d'aide à la décision. Ils sont consultés comme experts pour la définition et la mise en œuvre des politiques de santé au sein des régions.

Leurs études portent sur des domaines très variés explorant les différentes dimensions de la santé et de ses déterminants : études épidémiologiques sur des pathologies (sida, cancers, maladies cardio-vasculaires…), sur des facteurs de risque (alcool, tabac, toxicomanie, environnement, travail, modes de vie…), travaux sur l'offre et la consommation de soins, sur des populations spécifiques (enfants, adolescents, femmes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation de vulnérabilité…), évaluations d'actions ou de structures…

Les ORS exploitent des données existantes, en les validant, les analysant et les diffusant, auprès de l'ensemble des parties prenantes du domaine de la santé (élus, administrations, organismes de protection sociale, établissements et professionnels de santé, associations, citoyens…). Ils produisent des indicateurs fiables permettant l'observation en continu de la santé (tableaux de bord…) et les analysent en tenant compte des particularités de chaque territoire. Ils mènent également, des études et des enquêtes tant qualitatives que quantitatives afin d'illustrer des domaines où l'information apparaît insuffisante, voire inexistante. Ils apportent un éclairage aux décideurs par cette observation et en complétant leurs analyses de recommandations spécifiques.

Comme pour l'Observatoire de la Santé de la Province du Luxembourg, la population peut faire appel à eux pour traiter une problématique de santé. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.fnors.org/les-ors/**

3 Agence Régionale de Santé (ARS)

Les ARS ont été créées le 1er avril 2010 par la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST). Elles sont chargées du pilotage régional du système de santé. Elles définissent et mettent en œuvre la politique de santé en région, au plus près des besoins de la population.

Les missions de l'ARS :

- Le pilotage et la mise en œuvre de la politique régionale de santé ;
- La régulation de l'offre de santé sanitaire et médico-sociale en réponse aux besoins de la population et dans le cadre de la politique nationale de santé.

Ses champs d'intervention :

- La prévention des risques et la promotion de la santé (environnement, maladies, risques liés aux comportements...) ;
- La veille et la sécurité sanitaires (des produits de santé, de la population, dans les établissements collectifs..) ;
- L'organisation de l'offre de santé (pour le secteur ambulatoire, les établissements de santé et les établissements et services médico-sociaux, à domicile) ;
- L'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé (inspections-contrôles, bon usage des soins, démarches d'amélioration de la qualité …) ;
- L'amélioration du parcours de prise en charge des usagers (personnes âgées, personnes en situation de handicap …) ;
- L'animation de la politique de santé dans les territoires et le développement des échanges dans le cadre de la démocratie sanitaire.

L'Agence Régionale de Santé est l'interlocuteur des professionnels de santé et du secteur médico-social, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des élus, des organismes gestionnaires, des usagers et de leurs représentants.

Elle dialogue avec l'ensemble des territoires et ses actions sont conduites en concertation avec les instances de démocratie sanitaire, dans le respect des droits des usagers.

Les ARS développent toute une série d'études et de publications. Pour exemple, les publications de l'ARS Grand Est sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.grand-est.ars.sante.fr/lars-grand-est**

4 Fédération Nationale Education Santé (FNES)

La FNES est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce aux Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) réparties sur le territoire national (métropole et outremer).

La Fnes est membre du réseau national de santé publique coordonné par Santé publique France. Elle entretient également des liens de coopération avec plusieurs institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé telles que la Protection judiciaire de la jeunesse ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique. La Fnes est engagée dans une démarche qualité et accompagne, dans le cadre de sa mission de professionnalisation des acteurs du champ, les structures désireuses d'en faire autant. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.fnes.fr**

5 Institut pour le développement de l'éducation thérapeutique (IPCEM)

Créé en 1989, l'IPCEM est actuellement la première structure spécialisée en France de formation des soignants à l'éducation thérapeutique des patients atteints de maladies chroniques.

Une structure de dimension nationale capable de proposer une pédagogie de l'éducation thérapeutique du patient est nécessaire. C'est pour cette raison qu'a été créé l'IPCEM, conçu comme un lieu d'échanges, de réflexions et d'interactions entre recherche pédagogique et formation. Par les différentes prestations qu'il propose, l'IPCEM permet de répondre à la demande des professionnels de santé de mieux prendre en charge les patients atteints de maladies chroniques. Le principal objectif de l'IPCEM est de promouvoir en France l'éducation thérapeutique des patients atteints d'une maladie chronique ou nécessitant des soins sur une durée donnée. A l'appui de ces formations, est proposé également un suivi/consultance des professionnels engagés dans l'ETP (Education thérapeutique du patient) par différents moyens : visites, suivi par e-mail ou suivi téléphonique. L'IPCEM conçoit et produit également des documents et des outils pédagogiques destinés aux soignants et aux patients.

L'IPCEM a vocation à stimuler la recherche en matière d'éducation thérapeutique du patient. Les résultats sont diffusés grâce à un partenariat établi avec la revue ETP.

L'IPCEM collabore avec des instances nationales et internationales comme la Haute Autorité de Santé (HAS), la MSA (Mutualité Sociale Agricole) la Société d'Education Thérapeutique Européenne (SETE), pour élaborer des documents de référence, des outils pédagogiques, et organiser des colloques sur l'éducation thérapeutique du patient. L'IPCEM est aussi cité dans de nombreux rapports et documents officiels.

L'IPCEM dispose d'une bibliothèque scientifique permettant de consulter des revues par thèmes, des revues, des ouvrages ou des mémoires primés. Toutes ces informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://ipcem.org**

6 Haute Autorité de Santé (HAS)

Autorité publique indépendante à caractère scientifique, la HAS vise à développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social, au bénéfice des personnes.

Elle travaille aux côtés des pouvoirs publics dont elle éclaire la décision, avec les professionnels pour optimiser leurs pratiques et organisations et au bénéfice des usagers dont elle renforce la capacité à faire des choix.

Ses trois missions sont :

- Evaluer les médicaments, dispositifs médicaux et actes en vue de leur remboursement ;
- Recommander les bonnes pratiques, élaborer des recommandations de santé publique ;
- Mesurer et améliorer la qualité des hôpitaux, cliniques, en médecine de ville, dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

La HAS met à la disposition des internautes toute une série de publications par thèmes. Toutes ces informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.has-sante.fr**

7 Pratiques en santé

Pratiques en santé, c'est une veille large au travers de lettres électroniques, des réseaux twitter, linkedin, facebook, alerte google,...Puis une sélection d'une vingtaine d'articles par quinzaine dans les champs de la santé, du médico-social, du social.

Pratiques en santé ne cherche pas à être exhaustif, c'est une sélection. L'historique des articles sélectionnés est accessible par rubrique sur le site. Toutes ces informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.pratiquesensante.org/presentation-rubriques**

8 Agence Nationale de Santé publique

Etablissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la Santé, l'agence a été créée en mai 2016.

Née du regroupement de quatre organismes (l'Institut de Veille Sanitaire - InVS, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé - INPES, l'Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires - EPRUS et le groupement d'intérêt public Adalis - addiction, drogue, alcool info service), Santé publique France est un centre de référence en santé publique, agence d'expertise scientifique, fondée sur le continuum entre la connaissance et l'intervention.

En relation avec les acteurs de terrain qu'elle contribue à animer et coordonner, l'agence produit une expertise scientifique en santé publique indépendante pour la protection et l'amélioration de la santé des populations sur laquelle elle fonde sa démarche de programmation, planifie ses interventions et arbitre ses moyens. Cette connaissance est mise à disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé.

Agissant à la fois sur les déterminants et envers les populations, Santé publique France place la prise en compte des inégalités sociales de santé au cœur de sa démarche de travail.

Le site Santé publique France permet aux lecteurs d'accéder à toute une série de publications et revues scientifiques. Toutes ces informations sont consultables aux adresses suivantes :

https://www.santepubliquefrance.fr et

https://www.pourbienvieillir.fr/outils-promotion-sante

9 Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

Créée en 1902, la FNMF est le porte-parole des mutuelles et des unions mutualistes qui la composent. Elle assure la promotion de leurs activités et de leurs idées auprès des pouvoirs publics, des institutions et de tous les acteurs de la santé et de la protection sociale. Son but : contribuer au bien-être des millions de personnes qui font confiance à une mutuelle tout au long de leur vie.

La FNMF met à disposition des outils et documents. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.mutualite.fr**

10 Association Addictions France (AAF)

L'AAF est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, implantée sur l'ensemble du territoire national.

Le domaine d'action de l'AAF couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions. L'intervention de l'AAF s'inscrit dans un continuum allant de la prévention et de l'intervention précoce à la réduction des risques, aux soins et à l'accompagnement.

L'AAF s'affirme comme force de proposition dans sa démarche de promotion de la santé pour faire évoluer les opinions et les politiques publiques en France et en Europe. Elle veille à l'application et à l'amélioration de la législation et de la réglementation relatives à la santé publique, aux substances psychoactives et aux conduites addictives.

L'AAF tient, avec ses partenaires associatifs et institutionnels, à jouer un rôle promoteur et novateur en alcoologie et addictologie, à orienter et accompagner la mise en œuvre des politiques de santé en matière d'addictologie, à adapter ses interventions à l'évolution des pratiques et aux enjeux de société.

Elle poursuit l'ensemble de ses missions dans le souci constant de la démarche qualité et s'efforce de répondre efficacement et durablement dans ce champ aux objectifs de santé publique, pour tous, en tout lieu et tout au long de la vie, favorisant ainsi la réduction des inégalités, territoriales et sociales, de santé. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://addictions-france.org/**

11 Le Réseau Environnement Santé (RES)

Depuis sa création, l'action du RES s'oriente autour de 3 missions :

- INFORMER ➤ mettre dans le débat public les dernières données scientifiques sur le sujet de la santé environnementale
- AGIR ➤ mettre la santé environnementale au cœur des politiques publiques
- MOBILISER ➤ créer un grand mouvement citoyen autour des enjeux de la santé environnementale

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante: **www.reseau-environnement-sante.fr**

12 Le Recherche Réseau Santé Environnement (RSEIN)

La thématique de l'environnement intérieur est devenue un point incontournable des questions de santé environnementale.

Véritable enjeu sanitaire, elle nécessite une collaboration multipartenariale entre les acteurs de l'environnement, de la santé et du bâtiment.

Dans l'objectif de répondre à cette nécessaire interdisciplinarité, de favoriser les échanges entre chercheurs, évaluateurs et gestionnaires du risque et de contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques, le réseau RSEIN a été créé en 2001, à l'initiative de l'INERIS.

Le réseau RSEIN, en relation avec l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur, constitue ainsi un groupe d'experts français dont les activités sont principalement liées à la thématique de l'environnement intérieur.

Les actions prévues par le réseau RSEIN sont :

- La publication du bulletin Info Santé Environnement Intérieur (RSEIN) envoyé aux abonnés et mis en ligne sur le site Internet du réseau et de l'INERIS. Basé sur un dispositif de veille scientifique mis en place à l'INERIS, ce bulletin propose la synthèse critique des travaux de recherche publiés récemment sur le thème de l'environnement intérieur
- La diffusion des actualités sur l'air intérieur
- La diffusion des résumés de colloques, conférences... (par exemple Indoor Air ou Healthy Buildings).

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://rsein.ineris.fr**

13 Les données de santé sur data.gouv.fr

L'article 47 du projet de loi santé organise une plus grande mise à disposition des données de santé, dans le respect de l'anonymat des patients et des professionnels de santé. Petite sélection parmi les 700 jeux de données disponibles en ligne.

Le portail data.gouv.fr référence déjà plusieurs jeux de données de santé, parmi lesquels :

- La base des dépenses d'assurance maladie (base DAMIR), proposée par la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM),
- La base de données publique des médicaments, par le Ministère de la Santé,
- La cartographie des bases de données publiques en santé, réalisée par la mission Etalab à l'occasion du débat thématique,
- Le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS),
- La base Hospi Diag, proposé par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP),
- L'évaluation des médicaments par la Haute Autorité de Santé,
- L'estimation d'incidence des syndromes grippaux par le réseau Sentinelles,
- La démographie des professionnels de santé par l'IRDES (eco-sante.fr).

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.data.gouv.fr/fr/posts/les-donnees-de-sante-sur-data-gouv-fr**

14 L'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM)

Créé en 1964, l'Inserm est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche. Dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine, il se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient. Sur la scène internationale, il est le partenaire des plus grandes institutions engagées dans les défis et progrès scientifiques de ces domaines.

Les bases de données médico-administratives, les registres et les cohortes dans le domaine de la santé constituent des outils de référence pour la recherche épidémiologique et en santé publique. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://www.inserm.fr/professionnels-recherche/bases-donnees-pour-recherche-en-sante**

15 La base de données cartographique des actions régionales de santé OSCARS (Observations et Suivi Cartographique des Actions régionales de Santé)

La base de données cartographique des actions régionales de santé OSCARS comporte plusieurs modules :

- Un module généraliste adopté par certaines régions à la demande des Agences Régionales de Santé : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne, Provence Alpes-Côte d'Azur, Océan indien, Guadeloupe, Martinique.
- Un module Moi(s) sans tabac adopté par toutes les régions à la demande de Santé publique France.
- Un module Education thérapeutique du patient adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Un module Santé-travail adopté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Provence Alpes-Côte d'Azur.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://oscarsante.org**

16 La Base Documentaire de la Banque de Données en Santé

Ce site est l'archive de la base documentaire de la Banque de données en santé publique (BDSP), produite de 1993 à 2019, par le réseau documentaire d'informations en santé publique et gérée par l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

Cette base couvre la littérature scientifique et technique française et étrangère en santé publique. Elle permet l'accès à environ 530 000 références (articles, ouvrages, thèses, mémoires, travaux académiques, rapports, actes de congrès et retours d'expérience), dans de nombreux domaines de la santé publique : les acteurs, le droit, l'économie, l'histoire, la technologie et la sociologie de la santé, les politiques et les systèmes de santé, les conditions de vie, l'éducation, l'épidémiologie, l'éthique et la protection sociale, etc.

Lorsque cela est possible, des accès au texte intégral sont proposés. Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante : **https://bdsp-ehesp.inist.fr**

Notes

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Observatoire de la Santé

Rue du Carmel, 1 - 6900 Marloie
084 31 05 05

www.province.luxembourg.be

Editeur responsable

Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial, Place Léopold, 1, 6700 Arlon
communication@province.luxembourg.be

Crédit photos :

Adobe Stock/ Köpenicker, Kzenon, Tyler Olson, rh2010, Gorodenkoff, goodluz, A. Kiryakova

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE
COPROSEPAT

Wallonie familles santé handicap
AVIQ
Co-financeur du projet

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling